



HAL
open science

Une plaidoirie académique. Henri Lefebvre proteste contre son exclusion du CNRS

Dylan Simon

► **To cite this version:**

Dylan Simon. Une plaidoirie académique. Henri Lefebvre proteste contre son exclusion du CNRS.
Revue d'histoire des sciences humaines, 2023, 42, pp.179-196. 10.4000/rhsh.8081 . hal-04167582

HAL Id: hal-04167582

<https://hal.science/hal-04167582>

Submitted on 4 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une plaidoirie académique. Henri Lefebvre proteste contre son exclusion du CNRS

Dylan Simon



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rhsh/8081>

DOI : 10.4000/rhsh.8081

ISSN : 1963-1022

Éditeur

Éditions de la Sorbonne

Édition imprimée

Date de publication : 6 juillet 2023

Pagination : 179-196

ISSN : 1622-468X

Ce document vous est offert par Université de Lille



Référence électronique

Dylan Simon, « Une plaidoirie académique. Henri Lefebvre proteste contre son exclusion du CNRS », *Revue d'histoire des sciences humaines* [En ligne], 42 | 2023, mis en ligne le 02 juin 2023, consulté le 04 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/rhsh/8081> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhsh.8081>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Une plaidoirie académique. Henri Lefebvre proteste contre son exclusion du CNRS

Dylan Simon

UMR 8504 Géographies-cités, équipe Épistémologie et histoire de la géographie (EHGO)

Je remercie Wolf Feuerhahn, Nicolas Ginsburger, Isabelle Gouarné, Jean-Louis Halpérin, Marie-Claire Robic et Françoise Waquet pour leurs remarques et commentaires sur les versions précédentes de ce texte. Merci également à Laure Bourgeaux pour son patient travail de relecture et d'édition.

« Dans une matière qui touche de près à la politique il est indispensable, en effet, de veiller à ce qu'aucune considération extra-scientifique puisse se faire une place. Le Centre n'a d'autre objet que l'étude désintéressée des faits sociaux¹. » Ainsi Henri Lévy-Bruhl présente-t-il le Centre d'études sociologiques et ses missions, qui doivent se cantonner à une approche strictement « désintéressée » et « scientifique ». Sans s'appesantir ici sur les ambiguïtés de cette terminologie, qui a pour finalité d'exclure d'autres approches savantes, on ne peut qu'être étonné par la distance entre cette préconisation et la situation de la sociologie française – et plus largement des sciences sociales – dans les années de l'après-guerre, traversée par de multiples clivages politiques, générationnels et scientifiques. Le mémoire pour la défense d'Henri Lefebvre présenté ici ne saurait mieux le montrer.

On le sait, l'historien, et notamment celui des sciences sociales, se trouve confronté à différentes sources, éventail documentaire qui s'est élargi ces dernières décennies : œuvres savantes, correspondances, écritures biographiques, carnets de terrain, cours, littérature administrative – dossiers de carrière, rapports divers, etc. –, matériel iconographique et statistique, etc. Si une telle liste ne saurait *a priori* connaître de limitation – en témoignent les enquêtes de Françoise Waquet² –, il est parfois des documents plus insolites ou singuliers. À ce titre, le mémoire ici présenté l'est assurément quant à sa nature ; et nous y reviendrons. Mais remarquons déjà que l'événement qui sous-tend ce document – l'exclusion d'Henri Lefebvre du CNRS en juillet 1953 – a rarement donné lieu à une analyse³. Paradoxalement, alors que Lefebvre est érigé en penseur radical, les commentateurs restent généralement silencieux sur cette dernière ou l'évoquent furtivement, préférant s'appesantir sur son exclusion du Parti communiste français

¹ Lévy-Bruhl, 1946, 132.

² Voir récemment Waquet, 2022.

³ Dans sa biographie de Lefebvre, Rémi Hess (1988, p. 152-153), consacre un développement relativement bref à cette exclusion. De même, dans sa thèse, Patricia Vannier (1999, p. 271-273) évoque cet épisode et convoque différents témoignages tardifs sur celui-ci, l'un d'entre eux déniait même la réalité de cette exclusion. Voir aussi, notamment, la notice de Nicole Racine (2010), dans *Le Maitron*, qui mentionne l'événement.

(PCF) en 1958. Précisément, n'est-ce pas cette représentation d'un penseur hétérodoxe, en marge, qui cadrerait peu avec l'image d'un fonctionnaire aux prises avec les arguties et tracasseries d'une administration ? On peut le penser à la lecture de certaines analyses, telle celle de Jean-Marc Stébé, qui évoquait cet événement de 1953 en ces termes : « Lefebvre n'était pas un individu qui était prêt à organiser une défense [...], il n'a pas offert une très grande résistance⁴. » *A contrario*, le document permet de concevoir un tout autre Henri Lefebvre.

Si la mémoire de cet événement est donc relativement peu ancrée, cette éviction a pourtant rencontré un écho notable à l'époque. Écho médiatique – le journal *Le Monde* relaye l'émotion suscitée par cette affaire –, mais surtout intellectuel : de nombreux universitaires perçoivent et dénoncent le caractère politique de la mesure. L'affaire est discutée, que ce soit dans les correspondances ou dans des réunions et assemblées générales, d'autant plus que Lefebvre est loin d'être le seul, parmi les intellectuels communistes, à faire l'objet de cette mesure administrative (voir *infra*).

Trois versions de ce « mémoire⁵ » dactylographié de quatre pages ont pu être retrouvées dans des fonds d'archives ; d'autres existent probablement⁶. La première est conservée dans le fonds Ignace Meyerson aux Archives nationales, dans la correspondance de celui-ci avec Lefebvre. La deuxième se trouve dans le fonds Georges Canguilhem – également dans sa correspondance avec Lefebvre –, au Centre d'archives en philosophie, histoire et édition des sciences (CAPHES) de l'École normale supérieure⁷. La finalité et la temporalité de ce document peuvent être reconstituées. Ainsi, le 12 septembre 1953, Lefebvre écrit à Meyerson : « [...] je dois constituer avec l'ensemble des lettres reçues un dossier dont j'enverrai copie aux organisations telles que syndicat, comité pour la défense des libertés, etc., ainsi qu'aux membres de la Commission eux-mêmes. » Or, Lefebvre envoie ce mémoire dans une lettre du 29 septembre à Canguilhem⁸, de même que le 3 octobre à Meyerson⁹. Pour autant, nous ignorons son archéologie à la fois matérielle et cognitive. Le document se présente, pour partie, comme une accumulation d'extraits de lettres et ordonne donc une série de témoignages, qui constituent *a posteriori* une unité ; mais comment ces témoignages ont-ils été constitués ? En cela, le mémoire – par son opération constitutive de sélection et de montage – s'apparente à la logique d'un « dossier » – terme employé par Lefebvre –,

4 Stébé, 2011, 25.

5 Précisons que ce document ne possède pas d'intitulé. Le terme « mémoire » revient néanmoins sous la plume de Lefebvre à différents endroits de sa correspondance (voir *infra*).

6 Un fonds Henri Lefebvre est en cours de classement à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC).

7 Une troisième version de ce document est conservée à la Bibliothèque nationale de France, sous la cote FOL-LN27-72054.

8 CAPHES, fonds Georges Canguilhem, lettre d'Henri Lefebvre à Georges Canguilhem, 29 septembre 1953, Paris : « La mesure qui m'a frappé au CNRS est d'une injustice inacceptable, comme le résume le mémoire ci-joint. »

9 Archives nationales (désormais AN), fonds Ignace Meyerson, 19920046/54, correspondance, lettre d'Henri Lefebvre à Ignace Meyerson, 3 octobre 1953, Paris : « Je vous envoie le mémoire rédigé pour ma défense, et qui sera prochainement complété par un autre [...]. »

à charge pour la direction du CNRS ou à décharge pour lui. Partant, il faut se méfier de l'illusion de transparence que diffuse ce document, qui est en fait pavé d'angles morts : en effet, s'il « raisonne à travers son assemblage, il ne rend pas toujours compte en revanche de ses raisons matérielles, tributaires de logiques de constitution », qui nous demeurent donc « invisibles et inconnues¹⁰ ». Par ailleurs, à la différence d'un dossier, nous percevons peu le processus d'ordonnement ainsi que de sédimentation chronologique qui a présidé à la fabrication de ce mémoire. De même, nous ignorons comment il a été lu et reçu ; comment enfin il a circulé dans le monde intellectuel.

Les causes du casus belli

Comme son mémoire de défense l'atteste, Lefebvre reçoit le 27 juillet 1953 une lettre de Gaston Dupouy (1900-1985) – physicien français, directeur du CNRS de 1950 à 1957 –, qui l'informe du non-renouvellement de son allocation pour l'année 1953-1954 et de sa réintégration dans l'enseignement secondaire comme professeur de philosophie¹¹. Après avoir obtenu une licence et un diplôme d'études supérieures dans cette discipline, Lefebvre occupe en effet différents postes de professeur de lycée à partir de 1929¹². Parallèlement, il s'engage au parti communiste, fréquente un temps les surréalistes et contribue à diffuser les idées marxistes à une époque où celles-ci sont peu connues dans le champ universitaire¹³. Dans son édition de textes de Karl Marx, *Morceaux choisis* (1934), et dans *La Conscience mystifiée* (1936) – deux ouvrages en collaboration avec Norbert Guterman (1900-1984) –, il propose une relecture critique de Marx en accordant une place prépondérante à ses écrits philosophiques¹⁴. Révoqué par Vichy en 1941 pour son appartenance au parti communiste, il ne reprend un poste au lycée de Toulouse qu'en 1947. Après la guerre, Lefebvre profite néanmoins du nouveau contexte intellectuel et politique plus favorable aux personnalités et aux idées communistes. Il acquiert alors une importante surface intellectuelle comme philosophe marxiste ; son « Que sais-je ? » sur *Le marxisme* (1948) connaissant par exemple une large diffusion¹⁵. Cette nouvelle configuration a pu l'inciter à transformer cette reconnaissance intellectuelle en un investissement ou une reconnaissance scientifique¹⁶. Ainsi, en 1948, il sollicite et obtient – pour partie grâce à Georges Gurvitch – un détachement au CNRS,

¹⁰ Kreplak et Potin, 2022, 7.

¹¹ Voir aussi AN, 20070296/331, dossier de carrière d'Henri Lefebvre, arrêté du ministère de l'Éducation nationale, Paris, 3 septembre 1953.

¹² Rappelons qu'Henri Lefebvre n'était pas titulaire de l'agrégation de philosophie.

¹³ Gouarné, 2013, 36.

¹⁴ Thomas, 2018, 260 ; Trebitsch, 1992, 73.

¹⁵ Sur la trajectoire de Lefebvre, voir notamment Hess, 1988 ; Trebitsch, 1992 ; Racine, 2010 ; Stanek, 2011 ; Elden et Morton, 2022 ; Simon, 2022.

¹⁶ Concernant les motivations de cette bifurcation, voir Simon, 2022.

en étant rattaché au Centre d'études sociologiques, détachement renouvelé chaque année jusqu'à l'été 1953¹⁷.

Mis à part Gaston Dupouy donc, on ne sait pas précisément qui intervint dans le processus de décision aboutissant à cette sanction. La mesure est prise de manière discrétionnaire puisque ni le directoire du CNRS, ni le comité de direction du Centre d'études sociologiques (CES), ni enfin la commission de sociologie et psychologie sociale du CNRS n'ont été consultés ou informés au préalable. Ce faisant, Georges Davy (membre du directoire), Max Sorre (directeur du CES), Henri Lévy-Bruhl et Georges Gurvitch (membres du comité de direction du CES comme Davy) ou encore Henri Wallon (membre de la commission du CNRS) apprennent apparemment *a posteriori* la décision, souvent par Lefebvre lui-même¹⁸. La commission du CNRS, qui s'était réunie le 16 juin, envisageait même de prolonger son détachement, sa nomination comme maître de recherches – un grade alors supérieur à celui de chargé de recherches¹⁹ – étant seulement conditionnée à la soutenance de ses thèses.

L'événement trouve son origine dans un article publié par Lefebvre dans *La Nouvelle Critique* au printemps 1953²⁰, revue qui se chargeait alors de diffuser les idées communistes « les plus en pointe », tout en restant fidèle à l'orthodoxie du parti²¹. À l'occasion d'un numéro spécial, elle publie les interventions prononcées lors des Journées nationales d'études des intellectuels communistes à Ivry-sur-Seine, les 29 et 30 mars 1953, à l'initiative du comité central du Parti communiste français²². Pour chaque science – histoire, sociologie, géographie, philosophie, psychologie, médecine, etc. –, un intervenant rédige un rapport qui témoigne des débats et des propositions, des textes qui cristallisent souvent la tension idéologique de l'époque. Cette dernière, inutile de le rappeler longuement, se caractérise effectivement par de violentes confrontations politiques et personnelles, la plus fameuse restant celle autour des théories de Trofim Lyssenko, qui remettent en cause les lois de la génétique classique, en 1948²³. Malgré l'accueil généralement très réservé de ces théories par les biologistes, la promotion ou le rejet du lyssenkisme a contribué à polariser le champ savant. Ainsi, pour défendre l'Union soviétique, Laurent Casanova (1906-1972), le porte-parole du Parti communiste français, remobilise « la théorie des "deux sciences" (science bourgeoise/

17 AN, 20070296/331, dossier de carrière d'Henri Lefebvre, notices individuelles.

18 Pour autant, nous ne savons pas si certains patrons du CES ont eu connaissance, malgré leurs dires, de ce processus de décision.

19 Au CNRS, le grade de maître de recherche correspondrait aujourd'hui à celui de directeur de recherche de 2^e classe. Concernant ces changements statutaires, voir le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 « relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique ». Je remercie Françoise Waquet pour cette information.

20 Vannier, 1999, 271-273.

21 Matonti, 2005, 38-39.

22 Le numéro paraît donc peu de temps après la mort de Staline le 5 mars 1953. Les journées avaient néanmoins été organisées par le PCF avant ce décès.

23 Matonti, 2005.

science prolétarienne)²⁴ », une opposition théorisée dans le discours soviétique dès les années 1930, qui structure par la suite les différentes critiques adressées aux intellectuels non communistes.

Tableau 1 : Interventions des Journées nationales d'études des intellectuels communistes

Allocution d'ouverture de François Billoux	
Rapport introductif de Victor Leduc	
Intervention des cercles	Rapporteurs
Cercle des philosophes	Jean-Toussaint Desanti, Gérard Vassails, Pierre Fougeyrollas (<i>Bordeaux</i>)
Cercle des physiciens (I)	Luce Langevin, Lucien Brunelle (<i>Lille</i>)
Cercle des physiciens (II)	Eugénie Cotton, Francis Halbwachs (<i>Aix-en-Provence</i>)
Cercle des chimistes (I)	Marguerite Vergnaud
Cercle des chimistes (II)	Mathieu, Jean-Charles (<i>sic</i>)
Cercle des biologistes	Marcel Prenant
Cercle des sciences de la Terre	Jean Orcel, Ernest Kahane, Francis Cohen, Jean Pérus
Cercle des médecins (I)	Victor Lafitte
Cercle des médecins (II)	Émile Baulieu
Cercle des psychologues	Hélène Gratiot-Alphandéry, Maurice Mouillaud (<i>Marseille</i>)
Cercle des psychologues scolaires	Henri Chambron
Cercle des conseillers d'orientation professionnelle et psychotechniciens	Antoine Léon
Cercle des sociologues	Henri Lefebvre
Cercle des philosophes <i>de Lyon</i>	Jeannette Colombel, André Lentin
Cercle des historiens	Claude Willard
Cercle des géographes	Raymond Guglielmo, Pierre Geismann (<i>Strasbourg</i>)
Cercle des géographes <i>de Strasbourg</i>	Bernard Gançarski, Jean Benard
Cercle d'histoire de la littérature française	Jean Varloot
Cercle des linguistes	Gilbert Lazard, Georges Fournial
Cercle Pavlov <i>de Lyon</i>	Vermorel (<i>sic</i>), Michel Doelnitz (<i>Nice</i>)
Conclusions de Georges Cogniot	
Allocution de clôture de François Billoux	

Source : « Table des documents des Journées nationales d'études des intellectuels communistes », *La Nouvelle Critique*, 45, avril-mai 1953, p. 367-368.

Ainsi, l'article de Lefebvre, qui présente les réflexions du Cercle des sociologues communistes, met le feu aux poudres. Que ce soit précisément lui qui rédige le rapport pour la sociologie témoigne d'une identification de Lefebvre à cette science sociale dans les cercles communistes. Mais que dit-il précisément pour s'attirer les foudres de la direction du CNRS ? Son texte polémique développe les mêmes leitmotifs idéologiques que d'autres comptes rendus produits dans la revue : disqualification d'une science jugée « bourgeoise » ou « idéaliste » ; thème de la « falsification » ou de la « mystification » de celle-ci ; critique de la tradition (sociologique) qui n'aurait pas intérêt à dévoiler les contradictions du capitalisme ; réduction de la science – ici la « sociologie scientifique » – au « matérialisme historique », etc.²⁵. Pour Lefebvre, « c'est la "science" nommée "sociologie" qui est elle-même en question²⁶ », un souci de refondation scientifique qui s'arrime à la critique initiale de la sociologie dans le discours soviétique. Dès les années 1920, cette dernière fut en effet « assimilée définitivement à une "science bourgeoise" et l'usage du terme même de sociologie mis à l'index²⁷ ».

Mais, fondamentalement, ce qui constitue à n'en point douter un *casus belli*, ce sont les attaques *ad hominem* contre un certain nombre de ses pairs. S'il éreinte la sociologie américaine, en particulier la « psycho-sociologie » de Jacob Moreno (1889-1974), ce qui permet d'épingler au passage Jean Stoetzel (1910-1987)²⁸, ce sont essentiellement des auteurs français qui font les frais de son analyse : Georges Friedmann (1902-1977) et André Varagnac (1894-1983) – ce dernier étant fréquemment décrié par l'auteur, notamment dans ses thèses de doctorat²⁹ – sont explicitement condamnés, dans des termes très forts, le premier se voyant reproché d'être passé « d'une *incompréhension du marxisme* dans ses premières œuvres à une *falsification et mystification* dans les dernières³⁰ ». Outre des désaccords scientifiques³¹, la critique marque vraisemblablement la fermeture du monde intellectuel communiste à ceux qui avaient pu en être proches avant la guerre, comme Friedmann et Varagnac – deux figures qui avaient contribué à légitimer le marxisme dans les sciences sociales françaises des années 1930³². De la même manière, on retrouve sa critique des méthodes

²⁵ Lefebvre, 1953b.

²⁶ *Ibid.*, 247.

²⁷ Mespoulet, 2007, p. 58. Sur ce contexte de la révolution culturelle, ses effets sur l'enseignement supérieur, en particulier la disparition de la sociologie du paysage des sciences sociales soviétiques à la fin des années 1920, voir l'article cité de Martine Mespoulet (2007) et l'ouvrage de Sheila Fitzpatrick (1979).

²⁸ Jean Stoetzel fut une figure importante de la sociologie de l'après-guerre. Directeur « du premier et du principal institut de sondage français », l'Institut français d'opinion publique (IFOP), il condamne la sociologie d'inspiration durkheimienne et promeut une psychologie sociale qui valorise le travail de terrain, dénonce les excès de la théorisation, encourage une « standardisation des procédures de recherche », ainsi que la « promotion des techniques quantitatives » (Blondiaux, 1991). On comprend aisément que cette orientation scientifique n'était pas du goût de Lefebvre.

²⁹ Lefebvre, 1954a, 77 ; 1954b, 24.

³⁰ Lefebvre, 1953b, 249.

³¹ Simon, 2022, 130.

³² Gouarné, 2019.

empiriques, de l'usage de questionnaires, de l'étude des représentations, etc., dénigrant les « recherches sur les revenus, l'habitat, les budgets, le régime alimentaire », une charge à peine voilée contre les méthodes et catégories utilisées par certains de ses collègues du CES, notamment Paul-Henry Chombart de Lauwe dans ses enquêtes sur l'agglomération parisienne et les familles ouvrières³³.

L'exclusion de Lefebvre du CNRS en juillet 1953 peut donc se lire comme un indicateur des clivages idéologiques qui parcouraient le CES ainsi que de la porosité entre des trajectoires savantes en sociologie et des engagements politiques. Sans construire ici une cartographie des positions politiques des acteurs du CES, distinguons l'orientation communiste, partagée par de nombreux chercheurs, d'un positionnement plus social-démocrate ou conservateur. Ainsi, une majorité des membres du centre adhère au marxisme ou se trouve proche de ses idées, parmi lesquels Henri Lefebvre donc, mais aussi Pierre Naville, Paul-Henri Maucorps, Edgar Morin, Alain Touraine, Robert Pagès, Henri Raymond, etc. À ce titre, l'intérêt pour la classe ouvrière est général et partagé³⁴. Mais d'autres chercheurs s'inscrivent davantage dans un courant social-démocrate ou un catholicisme de gauche, compatible pour certains avec les idées marxistes : Paul-Henry Chombart de Lauwe, Henri Desroche, François-André Isambert, Émile Poulat et Jacques Maître³⁵. Au comité de direction du CES, on retrouve les mêmes clivages dans la première moitié des années 1950 : si Georges Friedmann s'inscrit comme un compagnon de route du parti communiste jusqu'à la fin des années 1930³⁶ et si le marxisme reste un modèle théorique pour ce dernier et pour Georges Gurvitch³⁷, les sympathies politiques du directeur du centre, le géographe Max Sorre, vont au mendésisme³⁸ ; et celles de Gabriel Le Bras participent quant à elles d'un catholicisme social – il est conseiller du ministère des Affaires étrangères pour les relations avec le Saint-Siège –, mais dans une tendance politique plus conservatrice³⁹. Le Bras était néanmoins très estimé des communistes, du fait de sa participation à la Résistance⁴⁰ – participation sans doute extrêmement courageuse, bien qu'il ait été très modeste dans le peu qu'il en a dit. Outre certaines dissensions politiques, le CES est miné par de profondes luttes internes, à l'exemple de la puissante animosité entre Gurvitch et Friedmann, ainsi qu'entre leurs « disciples » respectifs⁴¹. De même, le premier apprécie peu Jean Stoetzel et sa psychologie sociale, à telle enseigne que Gurvitch tente à plusieurs reprises d'éviter sa nomination à la tête du

33 Chombart de Lauwe, 1952 et 1955.

34 Chapoulié, 1991, 350 ; Heilbron, 1991, 369.

35 Heilbron, 1991, 370 ; Vannier, 2000, 139.

36 Vatin, 2004 ; Gouarné, 2012.

37 Heilbron, 1991, 369 ; Marcel, 2001 et 2004, 47-48.

38 Archives privées (famille Sorre), lettre de Pierre Mendès France à Max Sorre, 15 décembre 1958, Paris.

39 Selon Jean Gottmann, Gabriel Le Bras est « politiquement un homme de la droite modérée (catholique) ». Voir la lettre de Jean Gottmann à la fondation Rockefeller en 1948, citée par Mazon, 1988, 94.

40 Hirsch, 2020, 242.

41 Chombart de Lauwe, 1986 ; Isambert-Jamati, 1987.

CES⁴², avec succès en 1951 – puisque c’est Max Sorre qui remplace Friedmann –, mais pas en 1956 au départ de Sorre.

De ce texte polémique, il ne faudrait pas pour autant conclure *a posteriori* à une position d’hétérodoxie ou de franc-tireur de Lefebvre au sein du CES, puisqu’il s’inscrit par exemple dans la lignée des positions théoriques de Gurvitch et de ses inimitiés personnelles : contre Friedmann et Stoetzel donc, mais aussi contre l’anthropologie théorisée par Claude Lévi-Strauss⁴³. En cela, Lefebvre réactive ce jeu d’oppositions, en particulier internes au CES. Ainsi, par exemple, ses critiques préfigurent littéralement celles de Gurvitch, deux ans plus tard, contre la thèse de Chombart de Lauwe⁴⁴. En d’autres termes, si les mots de *La Nouvelle Critique* étaient rudes, ils n’étaient pas éloignés de ceux employés à la même période par un personnage central comme Gurvitch – membre, rappelons-le, du comité de direction du CES.

De même, la critique de Lefebvre est semblable aux autres rapports publiés par la revue, en particulier à celui du géographe Raymond Guglielmo⁴⁵, qui attaquait dans des termes similaires – accusation d’une géographie « bourgeoise », « falsificatrice », cachant le véritable fonctionnement de la société capitaliste, etc.⁴⁶ – les tenants de sa discipline, au premier rang desquels Max Sorre. De façon significative, quand Lefebvre récuse la catégorie ancienne de « genre de vie », regrettant l’usage d’une notion descriptive et statique qui ne tient pas compte des schèmes de pensée marxiste⁴⁷ – catégorie par ailleurs valorisée par Friedmann et Henri Mendras –, quand il éreinte précisément Varagnac et son ouvrage *Civilisation traditionnelle et genres de vie*⁴⁸, Guglielmo reproche également à Sorre la réactualisation de la catégorie dans des termes identiques.

Le CNRS en contexte de guerre froide

L’épisode révèle ainsi ce nouveau contexte politique de guerre froide, qui débute en mai 1947 avec le renvoi des ministres communistes du gouvernement Ramadier, marquant ainsi la fin du tripartisme, puis le retour progressif de la droite au pouvoir à partir de 1951. Cette nouvelle donne politique s’observe également au CNRS : la dé-communisation des instances dirigeantes est entamée en janvier 1950 avec le renvoi de son directeur, le zoologiste Georges Teissier (1900-1972) – membre du parti communiste et du comité directeur de *La Pensée* – et son remplacement par Gaston

⁴² Simon, 2018.

⁴³ Gurvitch, 1955 ; Lefebvre, 1953a, 132 ; 1954a, 107.

⁴⁴ Simon, 2019.

⁴⁵ Reçu premier à l’agrégation de géographie en 1951 et professeur au lycée de Fontainebleau, Guglielmo entamait alors une thèse sous le patronage de Pierre George (1909-2006), alors professeur à la Sorbonne et lui-même très actif communiste.

⁴⁶ Guglielmo, 1953, 269.

⁴⁷ Lefebvre, 1948, 55-56.

⁴⁸ Lefebvre, 1953b, 250.

Dupouy, proche du président de la République Vincent Auriol (1884-1966)⁴⁹. Trois ans plus tard, en 1953, le CNRS multiplie les exclusions, puisque l'institution met fin au détachement de plusieurs chercheurs communistes. Selon le journal *Le Monde*, qui se fait l'écho de cette situation dans son édition du 10 octobre 1953, « douze chercheurs au total seraient écartés du Centre pour des raisons indépendantes de leur valeur scientifique, et au mépris de l'avis des commissions consultatives. Trente-cinq se trouveraient menacés⁵⁰ ». Le renvoi de Lefebvre est donc loin d'être un cas isolé. *Le Monde* et le *Bulletin de psychologie*⁵¹ mentionnent ainsi d'autres cas, comme celui du physicien Marc Barbaron, dont le détachement n'a pas été renouvelé pour des motifs également politiques⁵². De même, Raymond Guglielmo – l'auteur du rapport pour la géographie dans *La Nouvelle Critique* – fait aussi les frais de son intervention, puisque Max Sorre refuse sa nomination comme aide technique, chargé de l'organisation du laboratoire de géographie humaine à la Sorbonne⁵³ – un poste qui lui aurait permis de préparer sa thèse dans de meilleures conditions. Ce veto entraîne une violente polémique avec le « patron » de Guglielmo, Pierre George, lui-même membre du parti communiste depuis les années 1930⁵⁴. De manière similaire au cas de Lefebvre, la décision est approuvée par Gaston Dupouy, qui considère qu'il est « grave que [les] jeunes veuillent donner [des] leçons de déontologie scientifique⁵⁵ ». Ces évictions connaissent cependant une certaine médiatisation : la conférence de presse tenue par les dirigeants du Syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (SNESRS) le 8 octobre 1953 dénonce des « mesures discriminatoires » ; et l'article du *Monde* qui suit relaye cette impression de « chasse aux sorcières » au CNRS, selon les termes du syndicat⁵⁶ – une expression qui circule aussi dans les laboratoires du CNRS⁵⁷.

La situation de Lefebvre est celle qui rencontre vraisemblablement le plus d'échos et celle qui donne lieu à l'expression du plus grand nombre de soutiens. L'article du *Monde* mentionne que des personnalités telles que Georges Davy, Maurice Merleau-Ponty, Martial Gueroult, Gabriel Le Bras, Henri Lévy-Bruhl, Jacques Soustelle, ainsi

49 Guthleben, 2009, 136.

50 Anonyme, 1953.

51 Groupe d'études de psychologie, 1953.

52 Anonyme, 1953 : « M. Barbaron, docteur ès sciences, dont le détachement n'a pas été renouvelé, en dépit de l'avis favorable de la commission compétente. Barbaron était délégué du syndicat et a fait récemment l'éloge d'Aimé Cotton au cours d'une cérémonie commémorative. » Voir aussi Girault, 2008, qui détaille plus précisément cette exclusion.

53 AN, 19780305/11, Centre de documentation cartographique (1945-1955), compte rendu de la réunion du comité de direction, 25 février 1954, Paris.

54 Ginsburger, 2021 ; Simon, 2021, 228-239.

55 AN, 19780305/11, Centre de documentation cartographique (1945-1955), notes prises lors du comité de direction du 10 mai 1954, Paris.

56 Rappelons qu'exactement à la même période, le maccarthysme est, aux États-Unis, à son point culminant. Sur cette situation dans les universités américaines, voir Schrecker, 1986.

57 AN, 19780305/11, dossiers du Centre d'études sociologiques, comité de direction, note du 10 juin 1954 : « La Chasse aux sorcières au CNRS ».

que « plusieurs professeurs à la Sorbonne », « ont exprimé leur étonnement et leur émotion à M. Lefebvre⁵⁸ ». Dans le champ intellectuel, son renvoi donne donc lieu à de nombreux commentaires et discussions. L'historien Albert Soboul, alors professeur au lycée Henri-IV – que Lefebvre a connu pendant la guerre dans les Pyrénées, lors des chantiers intellectuels du musée national des Arts et Traditions populaires (MNATP) organisés par Georges-Henri Rivière⁵⁹ – en témoigne également :

J'ai parlé de l'affaire H. L. au comité de rédaction de *La Pensée*, où j'étais l'autre soir. M. Georges Teissier qui était là, a cette même position : il est l'auteur du règlement sur les détachements. Mais tout cela importe peu. Ce qui est essentiel, c'est l'exploitation politique de l'affaire. Cogniot l'a laissé entendre. Dans ces conditions, le mieux est de se taire. Mais on n'en pense pas moins⁶⁰ !

Lefebvre peut donc compter sur les « camarades » communistes pour le soutenir : outre Ignace Meyerson et Albert Soboul, il y a Henri Wallon – mentionné dans le mémoire – et des collaborateurs de *La Pensée* comme Georges Teissier, l'ancien directeur du CNRS, ou Georges Cogniot, figure importante du parti communiste⁶¹. Plus largement, comme le suggère l'article du *Monde*, Lefebvre sollicite et reçoit l'appui de nombreux universitaires. Certains sont mentionnés dans le mémoire : les patrons du CES comme Georges Gurvitch, Gabriel Le Bras, Henri Lévy-Bruhl et Georges Davy ou le philosophe Étienne Souriau (1892-1979), professeur à la Sorbonne. D'autres, tels que Maurice Merleau-Ponty (1908-1961), Jean-Marie Domenach (1922-1997) et Paul Fraise (1911-1996), apparaissent dans la correspondance de Meyerson⁶² ou dans le *Bulletin de psychologie*⁶³. De même, il est très probable que d'autres personnalités, notamment communistes, se soient engagées pour sa réintégration : mentionnons par exemple le philosophe Jean-Toussaint Desanti (1914-2002) – alors professeur au lycée Saint-Louis à Paris et collaborateur au numéro de *La Nouvelle Critique* – ou Pierre George, proche de Lefebvre à l'époque⁶⁴, universitaire influent et central⁶⁵, à la fois comme professeur à la Sorbonne et secrétaire du bureau de la section parisienne du SNESRS et qui, à ce titre, intervenait dans les affaires du CES⁶⁶.

58 Anonyme, 1953.

59 Stanek, 2011, 5-7 ; Elden et Morton, 2022, xxi. Concernant la participation de Lefebvre aux chantiers du MNATP entre 1943 et 1946 et sa rencontre avec Soboul, je renvoie à l'ouvrage de tukasz Stanek (2011, 5-11), qui a notamment consulté le dossier de Lefebvre aux archives du MNATP.

60 AN, 19920046/59, fonds Ignace Meyerson, lettre d'Albert Soboul à Ignace Meyerson, 19 octobre 1953, Paris.

61 Georges Cogniot fut notamment rédacteur en chef de *L'Humanité* de 1937 à 1948 et membre du comité central du PCF de 1936 à 1964. Voir Maitron, 2008.

62 AN, 19920046/59, fonds Ignace Meyerson, lettres d'Henri Lefebvre à Ignace Meyerson, 12 septembre et 3 octobre 1953, Toulouse et Paris.

63 Groupe d'études de psychologie, 1953.

64 Trespeuch-Berthelot, 2015, 175.

65 Éric Weil décrit Pierre George comme « intelligent, ouvert, et connaisseur ès matières » soviétiques. Voir la lettre d'Éric Weil à Georges Bataille, 2 avril 1947, Clamart, citée dans Bataille et Weil, 2014, p. 132.

66 Voir AN, 19780305/11, lettre de Pierre George au directeur du Centre d'études sociologiques, 18 mai 1953, Paris.

Mais Lefebvre bénéficiait d'un réseau de soutiens élargi, sans qu'il soit possible de le reconstituer de manière exhaustive – tant « cette "discrimination politique" a ému les milieux universitaires, traditionnellement attachés à leur indépendance et soucieux de faire respecter la liberté d'opinion⁶⁷ »⁶⁸. Ainsi, ces différents soutiens dessinent une cartographie intellectuelle assez étendue, convoquant une large palette de sciences humaines et d'inscriptions idéologiques (des communistes et marxistes aux démocrates-chrétiens, en passant par la gauche non communiste). Indubitablement, Lefebvre a su jouer de son importante surface sociale, en particulier de son insertion dans le milieu intellectuel parisien depuis l'entre-deux-guerres, davantage qu'un jeune impétrant du CES.

Un mémoire entre rhétorique judiciaire et légitimation scientifique

Le mémoire de Lefebvre adopte une rhétorique judiciaire et s'apparente à une plaidoirie. On retrouve en effet deux caractéristiques essentielles au cœur de cette démonstration. D'abord, selon une méthode critique, l'établissement et la discussion de preuves y joue un rôle primordial : il s'agit en effet de démontrer le caractère discrétionnaire et irrégulier de la décision qui frappe Lefebvre. Pour ce faire, il analyse minutieusement le processus qui conduit à son éviction, en particulier les preuves documentaires de celle-ci – qu'il recoupe et expose –, à savoir les courriers contradictoires des diverses instances du CNRS. Dans cette même perspective, il se réfère à et cite des textes de loi, issus du « statut des fonctionnaires ». Cette démonstration recourt enfin à différents témoignages dont l'ordre ne doit rien au hasard⁶⁹, convoqués au moyen d'extraits de lettres envoyées par des autorités universitaires ou intellectuelles. En d'autres termes, l'établissement de preuves, la référence à des textes réglementaires, la convocation de témoins variés ainsi que l'adoption d'un style très factuel sont autant d'éléments qui participent à l'élaboration d'une rhétorique judiciaire, donnant à ce mémoire une forme composite et intertextuelle. Une telle « rhétorique présuppose toujours une communication concrète, donc circonscrite⁷⁰ » : il s'agit d'exposer un cas, en l'occurrence le sien, d'expliquer les faits et de défendre ses arguments et prétentions. Dans cette situation, Lefebvre est comme « l'orateur judiciaire qui reconstruisait des événements passés en passant au crible indices

67 Anonyme, 1953.

68 Il faudrait évidemment nuancer cette affirmation du *Monde*. Concernant le maccarthysme aux États-Unis, Ellen W. Schrecker (1986) montre certes les nombreux licenciements d'enseignants qui refusent de coopérer, mais également les nombreux cas d'universitaires qui se sont accommodés de ou ont participé à la répression maccarthyste. Pour un exemple célèbre de proclamation de la liberté académique dans un tel contexte, voir celui de l'historien Ernst Kantorowicz à Berkeley en 1950, bien étudié par Robert E. Lerner dans son chapitre « The Fundamental Issue » (2017, 313-329).

69 Henri Lefebvre commence ainsi par le témoignage de Gabriel Le Bras, le plus scientifique et désintéressé.

70 Ginzburg, 2003, 46.

et témoignages⁷¹ ». En cela, par sa forme, son texte s'apparente aux « mémoires de défense » rédigés par les universitaires mis en cause pendant l'épuration : ces derniers furent nombreux à rédiger de tels mémoires « reprenant les griefs retenus contre eux », retraçant leur parcours, collectant « des témoignages en leur faveur⁷² », etc.⁷³.

Mais ce qui est également décisif dans ce document est ce qu'il révèle à la fois de la reconnaissance acquise par Lefebvre et de l'identité scientifique qu'il se construit et promeut auprès de ses pairs ainsi que de la direction du CNRS⁷⁴. Ainsi, le lexique adopté – c'est patent dans la dernière page du mémoire – est davantage celui du *social scientist* que celui du philosophe (marxiste). Face à son exclusion, il réaffirme une identité de chercheur ainsi qu'une éthique de la recherche en science sociale, entre respect de la liberté académique et recherche de l'objectivité. De telles proclamations s'inscrivent néanmoins à rebours de son texte dans *La Nouvelle Critique*⁷⁵, signe qu'il savait s'adapter aux différents supports et finalités éditoriales en déployant des stratégies scripturaires ; signe donc d'une grande acuité face aux enjeux temporels. Les lettres reçues et, pour certaines, mentionnées dans le mémoire répondent à cette même logique de valorisation de son travail au CES et disent en cela quelque chose des modalités de cette reconnaissance – même s'il faut faire la part des circonstances. Précisément, ce que certains collègues mettent en avant, c'est la compétence ruraliste acquise par Lefebvre. C'est éminemment la stratégie adoptée par Ignace Meyerson :

Je pense que votre demande de réintégration devrait, pour avoir quelque efficacité, mettre l'accent sur le fait que votre activité a contribué à être centrée sur vos recherches de sociologie et de géographie rurales, et donc que vous n'avez nullement « démerité ». Dès lors, outre la lettre du président de la Commission vous faisant part des dispositions de celle-ci (et éventuellement un nouveau rapport de vous sur vos recherches), le dossier qu'accompagnerait votre demande ne devrait contenir que des attestations des spécialistes au courant de votre travail, disant l'intérêt qu'ils attachent à sa continuation⁷⁶.

Dans ses recommandations, Meyerson ne fait pas ici état de considérations éthiques, intellectuelles ou politiques. Il s'agit d'être pragmatique, d'être efficace et de développer un argumentaire qui « parle » à la direction du CNRS. Dans le mémoire, Gabriel Le Bras s'inscrit précisément dans la même perspective, adoptant un style assez typique de la prose universitaire de l'époque :

⁷¹ *Ibid.*, 50.

⁷² Rouquet, 2010, 117.

⁷³ Par ailleurs, il est symptomatique de noter que, parallèlement à ces renvois de chercheurs communistes du CNRS, la « désépuration » s'accélère au début des années 1950, avec les lois d'amnistie de 1951 et de 1953. Ces deux politiques asymétriques témoignent de ce nouveau contexte de guerre froide.

⁷⁴ Simon, 2022.

⁷⁵ Lefebvre, 1953b.

⁷⁶ AN, 19920046/54, fonds Ignace Meyerson, lettre d'Ignace Meyerson à Henri Lefebvre, 1953, sans mention de date précise, ni mention de lieu.

Mais je peux assurer, pour vous avoir entendu à diverses reprises – notamment à l’Institut Français de Sociologie – et lu, en diverses revues, que vous êtes l’un des très rares hommes – on peut écrire des vrais maîtres – en France, qui connaissent la sociologie rurale et qui peuvent, qui doivent contribuer à créer un enseignement de cette science jusqu’à présent si négligée que nous n’avons pu, à l’Institut d’Études Politiques, trouver en 1951 un professeur pour un cours semestriel. Tout ce qui contrarierait votre vocation nuirait à des intérêts qui vous dépassent. Voilà mon opinion publique et privée.

Cette légitimation provient de deux universitaires à l’opposé du spectre politique, on l’a vu. Mais tous deux identifient leur interlocuteur en 1953 comme un spécialiste – voire le spécialiste français de l’époque – de la question rurale dans les sciences sociales ; une dépolitisation qui a le mérite d’académiser Lefebvre. Le Bras, lui-même spécialiste des campagnes grâce notamment à son enquête sur la pratique religieuse en France⁷⁷, devait vraisemblablement apprécier la dimension historique et empirique des recherches menées par Lefebvre. Au début des années 1950, les enquêtes de terrain en sociologie rurale s’avaient effectivement peu nombreuses. Le juriste, membre du comité directeur du CES, souligne donc un manque de compétences sociologiques et pédagogiques sur cette spécialité, manque que peut largement combler Lefebvre. L’argument est pleinement reçu par ce dernier, puisqu’il assume et revendique cette identité scientifique dans son mémoire adressé au CNRS, en mentionnant qu’il « projette d’écrire un “Traité de Sociologie rurale” et un “Précis d’histoire agraire de la France” » et qu’il se propose « d’étudier l’apport aux idéologies et à la vie culturelle, depuis les origines de la civilisation, du secteur rural (agricole, terrien) de la production ». Cette rhétorique de candidat – avec des envolées programmatiques – est d’ailleurs reprise en février 1954, lors d’une nouvelle demande de réintégration, Lefebvre se proposant également de constituer « une équipe de chercheurs », « en lui donnant l’orientation la plus large, la plus objective et la plus scientifique⁷⁸ ».

Malgré les schèmes de cet argumentaire scientifique, les nombreuses lettres de soutien envoyées à Gaston Dupouy et l’appui des syndicats – notamment la section syndicale du CES –, malgré aussi le soutien de membres de la commission de sociologie et psychologie sociale et de celui du Comité d’action des intellectuels pour la défense des

⁷⁷ Voir Le Bras, 1955, qui regroupe ses différentes études de sociologie religieuse sur les campagnes françaises publiées depuis 1931.

⁷⁸ AN, 20070296/331, dossier de carrière d’Henri Lefebvre, rapport d’activité, Paris, 27 février 1954 : « En résumé, je demande à revenir au CNRS pour : 1° continuer et développer la science des structures agraires [...] de façon à écrire le *Traité de Sociologie rurale* pour lequel j’ai réuni une documentation déjà abondante mais encore insuffisante. Ainsi qu’un *Précis d’histoire agraire de la France*. 2° reprendre et développer l’influence idéologique du secteur paysan et agraire (question que je viens d’aborder dans un travail sur *Rabelais, écrivain paysan*, dont une partie est parue dans le numéro spécial consacré en 1953 à Rabelais par la revue *Europe*. 3° Étudier les problèmes méthodologiques mis à l’ordre du jour par le développement des sciences sociales en France. [...] il est hors de doute que jamais les questions relatives à la structure agraire, à son histoire, à ses problèmes actuels, à ses perspectives, ne se sont posées avec autant d’acuité et n’ont attiré l’attention d’un aussi large public, et cela à l’échelle mondiale. »

libertés – auquel appartenait Lefebvre⁷⁹ –, son détachement n'est donc pas prolongé. Sa situation matérielle s'avère alors difficile : nommé au lycée de Laon en septembre 1953 tout en résidant à Paris, il constate « que le voyage exigeait non pas deux heures mais plus de trois » et demande à Georges Canguilhem, alors inspecteur général de l'instruction publique pour la philosophie⁸⁰, « un poste soit à Paris, soit en banlieue », tout en envisageant « l'enseignement par correspondance⁸¹ ». Parallèlement, il engage « un recours contentieux contre le Directeur du CNRS ainsi que contre M. le Ministre de l'Éducation Nationale ». Grâce à l'intervention de Canguilhem – mais peut-être également à celle de Gaston Berger (1896-1960), le directeur de l'enseignement supérieur qu'il a connu à Aix-Marseille pendant la guerre⁸² –, Lefebvre obtient rapidement un poste à Orléans. Canguilhem accepte aussi de le détacher de nouveau selon la proposition de la commission du CNRS⁸³. Toutefois, la démarche n'aboutit pas, de même que les autres examens de sa situation au début de l'année 1954. Gaston Dupouy lui indique ainsi en janvier que son « cas a été à nouveau évoqué à la Section de Sociologie, puis au Directoire du CNRS », sans que cela modifie la décision de son renvoi⁸⁴. Partant, Lefebvre garde son poste à Orléans jusqu'à la fin de l'année scolaire⁸⁵. Ayant soutenu ses thèses en juin 1954, il obtient finalement sa réintégration au CNRS le 1^{er} octobre⁸⁶. La soutenance a vraisemblablement contribué à légitimer ce retour : prérequis pour passer maître de recherches⁸⁷, elle apparaît en effet comme une condition de cette réintégration⁸⁸ – sans que l'on connaisse précisément les circonstances de cette dernière, le dossier de Lefebvre au CNRS restant étrangement silencieux sur cette question.



79 AN, 19920046/54, fonds Ignace Meyerson, lettre d'Henri Lefebvre à Ignace Meyerson, 12 septembre 1953, Toulouse. Pour l'appartenance de Lefebvre au comité, voir AN, 19780305/11, lettre du Comité pour la défense des libertés (chercheurs du CES) au directeur du CES, 24 février 1953, Paris.

80 On comprend ainsi que Lefebvre ait tenu à envoyer son mémoire à Canguilhem, son supérieur hiérarchique.

81 CAPHES, fonds Georges Canguilhem, lettres d'Henri Lefebvre à Georges Canguilhem, 29 septembre et 4 octobre 1953, Paris.

82 Hess, 1988, 153.

83 CAPHES, fonds Georges Canguilhem, lettre d'Henri Lefebvre à Georges Canguilhem, 9 novembre 1953, Paris : « D'autre part, je continue protestations et démarches pour obtenir ma réintégration au CNRS comme Maître de Recherches. Ma commission (Psychologie et Sociologie) se réunit le 16 novembre. Puis-je me permettre de vous demander confirmation écrite de ce que vous m'avez dit oralement lors de notre entrevue, à savoir que vous acceptiez [...] mon nouveau détachement selon les propositions de la commission ? »

84 AN, 20070296/331, dossier de carrière d'Henri Lefebvre, lettre de Gaston Dupouy à Henri Lefebvre, Paris, 15 janvier 1954.

85 CAPHES, fonds Georges Canguilhem, lettre d'Henri Lefebvre à Georges Canguilhem, 23 février 1954, Orléans.

86 AN, 20070296/331, dossier de carrière d'Henri Lefebvre, attestation du directeur du CNRS au directeur de l'enseignement supérieur, Paris, 6 novembre 1962.

87 Simon, 2022.

88 Voir AN, 20070296/331, dossier de carrière d'Henri Lefebvre, rapport d'activité du 27 février 1954 et lettre d'Henri Lefebvre au directeur du CNRS, Paris, 28 février 1954.

« Le moment de la justice se définit lui aussi par une forme, par une procédure : convocation, comparution, témoignage et confrontation des témoignages, accusations, plaidoirie, délibération, application de loi, sentence, exécution de la sentence. Tel ou tel moment partiel peut manquer, leur ordre s’intervertir, peu importe. Cette forme est à peu près la même au sein de la conscience individuelle et de la société⁸⁹. ». Sans nous appesantir ici sur sa conception du jugement, remarquons que l’analyse par Henri Lefebvre de la forme judiciaire en 1959 trouva quelques années auparavant une application concrète avec la constitution de ce mémoire de défense sur le mode de la plaidoirie. On retrouve en effet tous les ingrédients d’un tel genre, notamment l’examen des différents aspects de l’affaire : démonstration d’une injustice, contestation des motifs de la décision subie, recours à des éléments factuels de preuve – lettres, témoignages, etc. –, référence à des textes de loi, insistance sur le préjudice moral et matériel, évocation de l’individu discriminé, en l’occurrence ici le chercheur. De même, avec ce mémoire, Lefebvre s’emploie à une certaine stratégie : sa rhétorique s’éloigne particulièrement de celle de *La Nouvelle Critique* ; il n’attaque pas Dupouy ou le CNRS sur le terrain politique en déployant un argumentaire marxiste, mais s’ingénie à contester la légalité de la décision ainsi que ses fondements éthiques et scientifiques. Signe d’une rhétorique éminemment classique où « l’orateur était censé adapter, ajuster, son discours aux différents publics, aux différentes circonstances, aux différents moments et aux différents lieux⁹⁰. »

⁸⁹ Lefebvre, 1959, 646.

⁹⁰ Ginzburg, 2010, 76 : « *the orator was supposed to adapt, to accommodate, his discourse to different audiences, different circumstances, different times and places* ».

Bibliographie

- Anonyme**, 1953, « Plusieurs chercheurs ont été écartés du Centre national de la recherche scientifique "en raison de leurs opinions politiques" », *Le Monde*, 10 octobre 1953.
- Bataille**, G., **Weil**, É., 2014, *À en-tête de Critique. Correspondance, 1946-1951*, Paris, Éditions Lignes/Institut Mémoires de l'édition contemporaine.
- Blondiaux**, L., 1991, « Comment rompre avec Durkheim ? Jean Stoezel et la sociologie française de l'après-guerre (1945-1958) », *Revue française de sociologie*, 32 (3), p. 411-441.
- Chapoulie**, J.-M., 1991, « La seconde fondation de la sociologie française, les États-Unis et la classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, 32 (3), p. 321-364.
- Chombart de Lauwe**, P.-H., 1952, *Paris et l'agglomération parisienne*, t. 1, *L'espace social dans une grande cité* ; t. 2, *Méthodes de recherches pour l'étude d'une grande cité*, Paris, Presses universitaires de France.
- Chombart de Lauwe**, P.-H., 1955, *Les familles ouvrières en milieu urbain. Aspects de leurs comportements dans l'agglomération parisienne*, thèse de doctorat ès lettres, université de Paris.
- Chombart de Lauwe**, P.-H., 1986. « L'éthnologie au CNRS. Entretien avec Paul-Henri Chombart de Lauwe (Elisabeth Pradoura le 21 janvier 1986) », *Archives orales du CNRS*, en ligne : <http://www.histcnrs.fr/archives-oraales/chombard.html> (consulté le 7 mars 2023).
- Elden**, S., **Morton**, A. D., 2022, « From the Rural to the Urban and the Production of Space », dans Lefebvre, H., *On the Rural. Economy, Sociology, Geography*, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. ix-xvii.
- Fitzpatrick**, S., 1979, *Education and Social Mobility in the Soviet Union. 1921-1934*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ginsburger**, N., 2021, « Engagements, difficultés et carrières. Géographes communistes et communistes dans la tourmente (1938-1945) », dans Ginsburger, N., Robic, M.-C., Tissier, J.-L. (dir.), *Géographes français en Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éditions de la Sorbonne, p. 39-62.
- Ginzburg**, C., 2003, *Rapports de force. Histoire, rhétorique, preuve*, trad. de l'italien par J.-P. Bardos, Paris, Gallimard/Éditions du Seuil.
- Ginzburg**, C., 2010, « The Letter Kills. On Some Implications of 2 Corinthians 3.6 », *History and Theory*, 49, p. 71-89.
- Girault**, J., 2008, notice « Barbaron Marc », *Le Maitron. Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social*, en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article15626> (consulté le 7 mars 2023).
- Gouarné**, I., 2012, « Engagement philosophique et posture sociologique dans l'entre-deux-guerres : le rôle politico-intellectuel de Georges Friedmann », *Sociologie du travail*, 54 (3), p. 356-374.
- Gouarné**, I., 2013, *L'introduction du marxisme en France. Philosovietisme et sciences humaines. 1920-1939*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Gouarné**, I., 2019, « Présentation. Les sciences sociales face au régime de Vichy. Engagement antifasciste et inquiétudes rationalistes », dans Gouarné, I. (dir.), *Les sciences sociales face à Vichy. Le colloque « Travail et techniques » de 1941*, Paris, Classiques Garnier, p. 9-87.
- Gouarné**, I., 2021, « Science », dans Ducange, J.-N., Keucheyan, R., Roza, S. (dir.), *Histoire globale des socialismes, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, p. 553-564.
- Groupe d'études de psychologie de l'université de Paris**, 1953, « À propos des exclusions au C.N.R.S. », *Bulletin de psychologie*, 7 (1), p. 57-58.
- Guglielmo**, R., 1953, « Intervention du Cercle des Géographes présentée par Raymond Guglielmo », *La Nouvelle Critique*, 45, avril-mai, p. 267-273.

- Gurvitch**, G., 1955, « Le concept de structure sociale », *Cahiers internationaux de sociologie*, 19, p. 3-44.
- Guthleben**, D., 2009, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours*, Paris, Armand Colin.
- Heilbron**, J., 1991, « Pionniers par défaut ? Les débuts de la recherche au Centre d'études sociologiques (1946-1960) », *Revue française de sociologie*, 32 (3), p. 365-379.
- Hess**, R., 1988, *Henri Lefebvre et l'aventure du siècle*, Paris, Éditions Métailié.
- Hirsch**, T., 2020, « Vers un "nouvel Adam" ? L'enthousiasme savant de la Libération et les sciences humaines (1944-1948) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 37, p. 235-258.
- Isambert-Jamati**, V., 1987, « Les débuts des sciences humaines et sociales au CNRS. Entretien avec Viviane Isambert-Jamati (Elisabeth Pradoura le 9 janvier 1987) », *Archives orales du CNRS*, en ligne : <http://www.histcnrs.fr/archives-orales/isambert.html> (consulté le 7 mars 2023).
- Kreplak**, Y., **Potin**, Y., 2022, « La vie sociale des dossiers », *Genèses*, 126, p. 5-10.
- Le Bras**, G., 1955, *Études de sociologie religieuse*, t. 1, *Sociologie de la pratique religieuse dans les campagnes françaises*, Paris, Presses universitaires de France.
- Lefebvre**, H., 1948, « Marxisme et sociologie », *Cahiers internationaux de sociologie*, 4, p. 48-74.
- Lefebvre**, H., 1953a, « Perspectives de la sociologie rurale », *Cahiers internationaux de sociologie*, 14, p. 122-140.
- Lefebvre**, H., 1953b, « Intervention du Cercle des sociologues, présentée par Henri Lefebvre », *La Nouvelle Critique*, 45, avril-mai, p. 247-250.
- Lefebvre**, H., 1954a, *Les communautés paysannes pyrénéennes : origine, développement, déclin. Études de sociologie historique*, thèse de doctorat ès lettres (principale), université de Paris.
- Lefebvre**, H., 1954b, *Une République pastorale : la vallée de Campan. Organisation, vie et histoire d'une communauté pyrénéenne. Textes et documents accompagnés de commentaires et d'une étude de sociologie historique*, thèse de doctorat ès lettres (secondaire), université de Paris.
- Lefebvre**, H., 1959, *La somme et le reste*, Paris, La Nef de Paris Éditions.
- Lerner**, R. E., 2017, *Ernst Kantorowicz. A Life*, Princeton/Oxford, Princeton University Press.
- Lévy-Bruhl**, H., 1946, « Le Centre d'études sociologiques », *Synthèse*, 5 (3-4), p. 130-132.
- Maitron**, J., 2008, notice « Cogniot Georges, Auguste, Alexandre », *Le Maitron. Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social*, en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article20270> (consulté le 7 mars 2023).
- Marcel**, J.-C., 2001, *Le durkheimisme dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Presses universitaires de France.
- Marcel**, J.-C., 2004, « Une réception de la sociologie américaine en France (1945-1960) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 11, p. 45-68.
- Matonti**, F., 2005, *Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance politique : La Nouvelle Critique (1967-1980)*, Paris, La Découverte.
- Mazon**, B., 1988, *Aux origines de l'École des hautes études en sciences sociales. Le rôle du mécénat américain (1920-1960)*, Paris, Cerf.
- Mespoulet**, M., 2007, « La "renaissance" de la sociologie en URSS (1958-1972). Une voie étroite entre matérialisme historique et "recherches sociologiques concrètes" », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 16, p. 57-86.
- Racine**, N., 2010, notice « Lefebvre Henri, François », *Le Maitron. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article107790> (consulté le 7 mars 2023).
- Rouquet**, F., 2010, « Mon cher Collègue et Ami ». *L'épuration des universitaires (1940-1953)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Simon**, D., 2018, « Sous le phare durkheimien. La sociologie française au prisme du Centre d'études sociologiques (1946-1955) », *Genèses*, 113, p. 169-192.

Simon, D., 2019, « La sociologie en débat. Sur la soutenance de thèse de Chombart de Lauwe », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 34, p. 261-281.

Simon, D., 2021, *Max Sorre, une écologie humaine. Penser la géographie comme science de l'homme*, Paris, Éditions de la Sorbonne.

Simon, D., 2022, « Devenir Henri Lefebvre. Enjeux d'une reconnaissance scientifique en sociologie rurale (années 1940-1950) », *Études rurales*, 210, p. 116-140.

Schrecker, E. W., 1986, *No Ivory Tower. McCarthyism and the Universities*, New York/Oxford, Oxford University Press.

Stanek, Ł., 2011, *Henri Lefebvre on Space. Architecture, Urban Research, and the Production of Theory*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Stébé, J.-M., (éd.), 2011, *Architecture, urbanistique et société. Idéologies et représentations dans le monde urbain. Hommage à Henri Raymond*, Paris, L'Harmattan.

Thomas, F., 2018, « Marx, avant-gardiste ? », dans Ducange, J.-N., Burlaud, A. (dir.), *Marx, une passion française*, Paris, La Découverte, p. 252-262.

Treibitsch, M., 1992, « Correspondances d'intellectuels. Le cas des lettres d'Henri Lefebvre à Norbert Guterman (1935-1947) », *Les Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, 20, p. 70-84.

Trespeuch-Berthelot, A., 2015, *L'Internationale situationniste. De l'histoire au mythe (1948-2013)*, Paris, Presses universitaires de France.

Vannier, P., 1999, *Un laboratoire pour la sociologie ? Le Centre d'études sociologiques (1946-1968) et les débuts de la recherche sociologique en France*, thèse de doctorat en sociologie, université Paris 5.

Vannier, P., 2000, « Les caractéristiques dominantes de la production du Centre d'études sociologiques (1946-1968) : entre perpétuation durkheimienne et affiliation marxiste », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2, p. 125-146.

Vatin, F., 2004, « Machinisme, marxisme, humanisme : Georges Friedmann avant et après-guerre », *Sociologie du travail*, 46 (2), p. 205-223.

Waquet, F., 2022, « Les cours polycopiés : identité d'un objet pédagogique (Paris, faculté de droit, Sciences Po, 1900-1970) », *Histoire de l'éducation*, 158, p. 97-121.